

Le Mot du Maire

J'avais évoqué dans le bulletin de janvier, la réforme des collectivités territoriales et en particulier les dispositions relatives aux élections : conseillers territoriaux et scrutin de liste dans les communes de plus de 500 habitants.

C'est sur un autre aspect que je reviens cette fois.

Le texte présenté ces jours-ci prévoit la limitation des financements croisés entre les différentes collectivités et la suppression de la clause de compétence générale qui permettait aux conseils généraux et régionaux de participer au financement de services ou d'équipements dans les communes.

Voici deux exemples qui illustrent l'importance de ces décisions sur les finances communales :

Nous avons actuellement obtenu des préaccords de subventions de la part de ces deux assemblées à hauteur de 25% du montant prévisionnel des travaux d'extension du restaurant scolaire. Ces aides ne seront plus possibles.

Le Conseil Général intervient actuellement pour 90% dans le financement du transport scolaire pour les écoles primaires du Plateau. Or sa compétence se limite normalement aux collèges. Dans le cadre des mesures d'économies annoncées, sa participation se limitera dès la rentrée 2011 à 70%. Si la réforme est votée telle que présentée avec la suppression de la clause de compétence générale cela peut signifier la disparition de cette aide et donc du service.

Ce débat a lieu ces jours-ci mais il est occulté par d'autres réformes très médiatisées : retraites, immigration. Le risque est grand pour nos collectivités de l'impossibilité à maintenir et développer ses services à la population.

De nombreux élus inquiets des conséquences d'une telle mesure se sont rassemblés le 25 septembre à la permanence de François Marc, sénateur, pour soutenir nombre d'amendements déposés au sénat avant le passage du texte en deuxième lecture à l'assemblée nationale. Seront-ils entendus ?

Pierre QUELENNEC

SOMMAIRE du N° 113

La mairie communique	pages 3 et 4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5
Messes et calendrier des animations	page 6
Programmes rando du GRPP	pages 7- 8
Amicale des retraités	page 9
Club de gym	page 10
Hand-Ball Entente Ploudiry-Sizun	page 11
Secteur jeunesse	page 12
Maison des enfants de Kerbrug	pages 13 - 14
Infos diverses	pages 15 à 19
Clin d'œil	page 20

PROCHAINE PARUTION DEBUT JANVIER 2010 - DEPOSER LES ARTICLES POUR LE 15 DECEMBRE - MERCI

MAIRIE : 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19
Fax : 02 98 25 14 02
Adresse e-mail : mairie@lamartyre.fr

Cantine : 02 98 25 10 76

Bibliothèque : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

☺ Primaire (La Martyre) : 02 98 25 13 87

☺ Maternelle (Ploudiry) : 02 98 25 15 74

Ecole Saint Joseph : 02 98 25 13 65

S.I.P.P. : 02 98 25 16 52
Route de Ploudiry

CLSH de Kerbrug : 02 98 25 15 69

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30
SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Un répondeur téléphonique pourra
enregistrer votre demande ou
envoyer un courriel

Aux nouveaux arrivants : pensez à vous
inscrire sur la liste électorale avant le 31
décembre 2010 pour voter dès le mois de
mars 2011 à La Martyre.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité).

Vous pourrez demander votre inscription sur la liste électorale de La Martyre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens qui atteignent l'âge de 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de – 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile
- Renseigner nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans et signature)

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Pour plus de renseignements, consulter le site : service-public.

SORTIE DE TERRITOIRE

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur n'ayant pas de passeport valide personnel sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur demande de la personne qui détient l'autorité parentale sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

jeanpaulpinvidic@yahoo.fr

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 3^{ème} TRIMESTRE 2010

Naissance :

Le 23 août : Maéna, Lauren RAMONÉ,
Kerglouaran

Mariages :

Le 4 septembre : Cédric, Jean-Claude,
Marc JOUCAN et Pascale OLLIVIER, le Keff
Le 4 septembre : Vincent GOURMELEN et
Caroline DELENCLOS, Lanviguer

Décès :

Le 20 juillet : SANQUER Louise, veuve LE
DROFF, Kersaglan

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Néant

DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX

- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : M. et Mme TOUEIX, Coguen
- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : M. et Mme GUERIN Didier, 16 route d'Irsiry
- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : GAEC d'Iscoat (M. BOULCH J. Claude), Iscoat

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 25/08/2010 à la mairie de
Loc Eguiner

Chlore libre : < 0.05 mg/LCl2

- Chlore total : 0.1 mg/LCl2
- pH : 7.1 unitépH
- Nitrates : 17 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau
extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

- ☞ Ordures ménagères : lundi après-
midi au domicile
- ☞ ECO-POINT, route de Ploudiry,
parking de la Maison du Plateau :
 - ⊙ les bouteilles plastiques,
 - ⊙ le verre
 - ⊙ le papier

⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel,
route de Ty-Croas :

⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri
sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne
déposez pas des cartons ou sacs au bas des
colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le
faire réparer (couvercle enlevé...), il faut
s'adresser directement au service
environnement de la Communauté de
communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Erel à
Landerneau (près de la piscine).

REPAS DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les personnes âgées de 70 ans et plus
domiciliées sur la commune sont conviées au
repas offert par le CCAS. Il aura lieu **le SAMEDI
23 OCTOBRE à partir de midi au restaurant
« Chez Stef » à Ty-Croas.**

Chacun recevra une invitation et confirmera
sa présence auprès de la mairie.

REUNION A L'INTENTION DES SENIORS

Le SAMEDI 23 OCTOBRE, le repas du CCAS
sera précédé d'une réunion « **TRANQUILITE
SENIORS** » à l'intention des personnes de 65
ans et plus. Cette réunion animée par la
Gendarmerie de Landerneau a pour but de
sensibiliser les seniors sur les risques
d'agressions, de cambriolages ou
d'escroqueries dont ils sont victimes et de leur
donner les moyens d'agir et de se sentir en
sécurité.

Cette rencontre aura lieu à **la Salle
multifonctions**, près de l'école publique de La
Martyre, route de Landerneau à **partir de 10 h
00**. Les seniors de Ploudiry et de Loc Eguiner y
sont également conviés.

**AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2010**

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

OCTROI DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR :

Le Maire explique au Conseil municipal que le Comptable du trésor fournit des prestations de conseil et d'assistance à la commune en dehors de l'exercice de ses fonctions en matière budgétaire, comptable, économique et financière. Il propose donc au Conseil de lui voter une indemnité de conseil à 100 % calculé sur le montant des budgets communaux des trois dernières années (investissement et fonctionnement).

☞ Accord du Conseil.

INVENTAIRE CARTOGRAPHIQUE DES COURS D'EAU

Le Conseil municipal avait pris connaissance d'une première carte qui répertoriait les cours d'eau de la commune. Le tracé d'une deuxième carte prolonge 3 cours d'eau. Le Conseil souhaite que les propriétaires concernés soient mis au courant et demande à ajourner la décision qui formaliserait cet inventaire.

DESIGNATION D'UN REFERENT ELECTRICITE

Mickaël VAILLANT est le référent de la commune. C'est lui qui sera la personne chargée de créer le lien entre la commune et ERDF, notamment en cas de situation de crise : orages, neige, vents violents...

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Après étude par le Conseil des propositions de quatre établissements bancaires pour le renouvellement de la ligne de trésorerie, le Conseil a décidé de renouveler le contrat du Crédit Agricole pour 100 000 € par an.

RESTAURANT SCOLAIRE

Suite aux décisions de départ de deux salariés, le Conseil décide de créer deux postes d'agents à compter du 1^{er} octobre 2010. L'un pour 1 h 20 par jour à l'heure de midi et l'autre au même moment pour 1 heure. Ces postes seront pourvus par des Contrats à Durée Déterminée d'un an renouvelable.

PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE

Un nouveau plan de financement est décidé par le Conseil. Le coût total des dépenses est estimé à : 435 000 € HT. Le montant des subventions espéré est de : 66.70 %, la part restant à la commune de 33.3 %.

Le contrat de l'architecte, M. Balcon est accepté pour un pourcentage de missions de 12 % calculé sur le montant HT des travaux.

Sur demande de l'architecte, le Conseil travaillera sur les possibilités d'énergie du nouveau bâtiment.

LOYER POUR MISE A DISPOSITION DU POINT I

Le Conseil décide de maintenir le prix de la mise à disposition de la salle du Point I pour utilisation à l'année : 200 €.

HORAIRES DES MESSES et DES CELEBRATIONS

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	TREFLEVEZ	LE TREHOU
OCTOBRE					
Dimanche 10	10 h 30				
Dimanche 17 Messe des familles		10 h 30			
Dimanche 24			10 h 30		
Dimanche 31				10 h 30	
NOVEMBRE					
Lundi 1 ^{er} Toussaint	10 h 30	15 h 00	15 h 00	15 h 00	
Dimanche 07		10 h 30			
Dimanche 14 Messe anciens combattants	10 h 30				
Dimanche 21			10 h 30		
Dimanche 28				10 h 30	
DECEMBRE					
Dimanche 05 Messe des familles	10 h 30				
Dimanche 12		10 h 30			
Dimanche 19	10 h 30		10 h 30		
Vendredi 24 Veillée de Noël	19 h 00				
Samedi 25 Messe de Noël				10 h 30	
Dimanche 26	10 h 30 ADAL				
JANVIER 2011					
Dimanche 02	10 h 30				
Dimanche 09		10 h 30 ADAL			

ADAL : Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
OCTOBRE			
Dimanche 17	Kig ha fars	MDP La Martyre	Club des Anciens
Dimanche 24	Loto	Salle OS Ploudiry	Hand Ball Ploudiry/Sizun
NOVEMBRE			
Dimanche 21 (à confirmer)	Loto	Salle OS Ploudiry	APE Ecole publique
Vendredi 26	Réunion pour planning 2011	Tréflévénez	Asso. cantonales
DECEMBRE			
Sam. 4 et Dim. 5 TELETHON	Manifestations diverses Programme en cours d'élaboration		

PROGRAMME DU GRPP

Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi					
	Date	Heure	Lieu	Rendez-vous	Organisation
3	19/10/2010	14H	St Thonan	Bourg	D.Guével S.Caradec
4	02/11/2010	14H	St Divy	Bourg	M.Abgrall D.Guével
5	16/11/2010	14H	Tréflévénez	Bourg	J.Le Lann M.Abgrall
6	30/11/2010	14H	Irvillac	Parking route du Tréhou	J.Cariou J.Kernéis
7	14/12/2010	14H	Ploudaniel (Ste Pétronille)	Cov. Magasin vert 13H30	D.Guével S. Caradec
8	28/12/2010	14H	Landerneau	Kergreis	M.Abgrall D.Guével

Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi					
	Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
	24/10/2010	14H	Loc Eguiner Assemblée Générale	Bourg	Y.Le Borgne P. Le Dall
	07/11/2010	14H	Lesneven	Parking du Casino Cov.St Eloi 13H 30	R.Ily R. Perrot
	21/11/2010	14H	Sizun	Parking Ancienne gare Rue de l'Elorn	Y.Gendron Y. Le Borgne
	05/12/2010	14H	La Roche Maurice Téléthon	Bourg	M.Abgrall D.Guevel
	19/12/2010	14H	St Urbain	Bourg Place Ty Kreisker	M.Abgrall J.Cariou
	02/01/2011	14H	Daoulas	Place du marché	M.Abgrall J.Cariou

Randonnées traditionnelles du JEUDI après-midi					
	14/10/2010	14H	Le Diouris (Kernilis)	Cov. Magasin Vert Landerneau 13H15	S.Caradec D.Guevel
	28/10/2010	14H	Le Relecq Kerhuon Parking étang de la pyrotechnie	Rdv Parking Intermarché Landerneau 13H15	J.Le Lann D. Guével
5	11/11/2010	14H	Parc d' Armorique	Rdv Bourg du Tréhou13H30 (Salle Polyvalente)	Y.Le Borgne J.Kerneis
6	25/11/2010	14H	Plougar	Bourg	P.Le Dall R.Ily
7	09/12/2010	14H	Logonna Daoulas	Terrain des sports	J.Le Lann J.Cariou
8	23/12/2010	14H	Dirinon Etang du Roual	Bourg (derrière la pharmacie)	M.Abgrall R. Ily
9	06/01/2011	14H	Guipavas	Parking Assaut Cov. Intermarché Landerneau 13H30	S.Caradec D.Guével



AMICALE DES RETRAITES DE LA MARTYRE-TREFLEVENEZ

L'été n'arrête pas les activités du club... Même si le nombre de participants est parfois clairsemé, il y a toujours suffisamment d'amateurs, le jeudi après-midi, à la Maison du Plateau.

Un concours interne de pétanque s'est déroulé, le 5 juillet, à Tréflévenez.

Pendant que les amateurs de belote, dominos, scrabble ou autre jeu de société, se retrouvaient à l'abri, les marcheurs empruntaient le sentier de la vallée sous la fraîcheur des ombrages, alors que les « pétanqueurs » (hommes et femmes) se déchainaient sur les boules... Avec un effectif de 6 triplettes, les premiers sont les suivants :

-1^{er} prix : **Calvez Marie-Lou, Croguennec Fernand, Baron Emile**

-2^{ème} prix : **Roquinarch Robert, Toullec Henri**

-3^{ème} prix : **Gueguen Marcel, Roudaut Jean-Yves, Vaillant Jean**

A partir du 30 septembre un challenge interne de pétanque va être mis en place: avis aux amateurs de compétition.

Le jeudi 9 septembre, le club a organisé sa sortie détente de l'été à la pointe du Finistère.

Accompagnés d'un guide et sous un soleil bien vigoureux en ce début de septembre, la matinée a été consacrée à la découverte :

- de l'ancien monastère fondé par Saint Tanguy, au VI^{ème} siècle, à l'endroit où une relique de Saint Mathieu fut déposée par des marins bretons (dit la légende) d'où le nom.
- du point de vue magnifique sur la mer d'Iroise avec toutes ses îles
- du phare avec ses 37 mètres de haut, à côté du sémaphore
- du Mémorial National aux Marins Morts pour la France, où le président de l'association « Aux Marins », l'amiral Léaustic, accueille le groupe pour commenter l'histoire de ce lieu de mémoire qui comporte, depuis 2005, dans le fortin situé juste à côté, un **cénotaphe** ou demeure du souvenir pour tous les marins disparus. Ce sont des lieux de recueillement et de commémorations.

Après un repas copieux au château d'eau « St Roch » Ploudalmézeau, la vedette « Stagadon » emmène les 41 participants, pour une heure de promenade commentée, de Plouguerneau à l'île Vierge, en croisant toutes les îles et îlots de cette côte sauvage. Sensations garanties en ces jours de grandes marées !....

A la descente du bateau, trois quarts d'heure de détente autour du verre de l'amitié, et le car ramène la joyeuse équipe à la maison du plateau...



Devant l'ancien monastère, au pied du phare plaisir !



Une coupe : ça fait toujours

Le club souhaite changer de nom et fait appel à tous ceux qui le désirent, pour donner leur avis dans le choix de l'appellation à retenir. La décision sera prise à l'Assemblée Générale. Autour de nous on voit déjà : le « club des chênes » à Ploudiry, le « club des bruyères » à Ploumoguier, le « club des mimosas » à Plougonvelin. Chacun peut s'exprimer...

Un repas Kig a Fars est prévu le dimanche 17 octobre à midi à la maison du plateau.

Repas sur place ou plats à emporter : s'inscrire auprès de R Tourbot : 0298251427

M L Calves : 0298251765

M T Tanguy : 0298251324



CLUB DE GYMNASTIQUE LA MARTYRE

LA MARTYRE CLUB DE GYMNASTIQUE

L'heure de la rentrée a sonné, avec elle la reprise des activités, fini le farniente.

- **Le Lundi après midi gym semi tonique de 13h30 à 14h30 La Martyre**
(il reste des places)

NOUVEAU

- Le Lundi après midi gym d'entretien de 14h30 à 15h30 La Martyre

- Le Lundi c'est Step de 20h30 à 21h30 à Loc-Eguiner
(trop tard c'est complet)

- Le Mercredi matin place aux enfants :

*10h00 pour les 7/11 ans

* 11h00 pour les 4/6 ans

Gilles étant « victime » de son succès les deux cours sont complets pour cette année.

- Le Mercredi de 19h15 à 20h15 gym tonique à La Martyre.

- Le vendredi 14h00 gym douce à Loc-Eguiner.

Pour les cours des lundis après midi, mercredi soir et vendredi après midi, il reste quelques places.

Si vous voulez vous maintenir en forme, dans la bonne humeur, pas trop loin de la maison, n'hésitez pas rejoignez nous !!!!

*Pour toutes inscriptions pensez à vous munir **d'un certificat médical de moins de deux mois.***

Pour tous renseignements, contacter nous :

Hélène Roué : 02 98 25 13 83 (Présidente)

Carole Auffret : 02 98 25 14 90 (Secrétaire)

BONNE RENTREE SPORTIVE A TOUS ET A TOUTES



VIVE LE HANDBALL !!!

Après 3 mois de repos, l'heure de la rentrée a aussi sonné pour tous les handballeuses et handballeurs du club de Ploudiry/Sizun.

Le club est composé de plusieurs équipes allant du Baby-hand aux Seniors.

Cette saison, nous avons fait une entente avec le club d'Elorn pour notre équipe de Moins de 17 ans Masculins car nous n'avons pas assez d'effectif pour maintenir notre équipe. En faisant cette démarche, nous avons pu ainsi faire 2 équipes dont une qui tente les brassages au niveau Régional et l'autre évoluera au niveau départemental.

Nous sommes satisfaits car nos jeunes joueurs se sont bien intégrés au groupe de Lanerneau.

Le club a créé son site internet dont l'adresse est la suivante : www.ploudiry-sizun.fr. Vous trouverez dessus les convocations sportives ainsi que toutes les informations sur la vie du club ainsi qu'un forum de discussion.

Un grand merci à Stéphane Franck pour le temps passé à la création de celui-ci.

Si vous êtes intéressés par la pratique du handball, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact :

Christelle YVINEC : 02.98.25.10.78 – Christelleyvynec@aol.com

Sophie JONCOUR : 02.98.24.16.54



Les membres du bureau

SECTEUR JEUNESSE

Le secteur jeunesse accueille des jeunes à partir de 11 ans issus des 5 communes du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (Ploudiry, La Martyre, Tréflévénez, Le Tréhou et Loc-Eguiner) et de La Roche-Maurice.

Ces espaces, ouverts à tous, favorisent les échanges, les rencontres mais aussi l'émergence des projets. Nous proposons des activités (sorties, ateliers...), un espace d'information et de services (babysitting, jobs d'été....)

Le secteur jeunesse reprend ses horaires de période scolaire à partir du mois de septembre.

-le mercredi : La Roche –Maurice de 13H30 à 17H30

-le vendredi : Ploudiry de 20H00 à 22H00

-le samedi : Ploudiry et Le Tréhou* de 10H00 à 12H00 et de 13H30 *(à partir de courant octobre l'espace jeune du Tréhou sera ouvert et les jeunes pourront l'aménager.)

Des navettes fonctionnent entre les différents espaces jeunes, il suffit de s'inscrire à l'avance.

INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la mairie .L'inscription est valable un an et la carte d'adhésion est de 10 euros. (fournir un certificat médical, une attestation de responsabilité civile)

Pour tout renseignement, contacter :

Christelle 06 70 53 59 23

Marie-hélène 06 78 09 41 31

secteurjeunesse@live.fr

Nouveau :

le site du secteur jeunesse est en ligne, vous y retrouverez toutes les informations sur les activités, les sorties, les horaires.....n'hésitez pas à le consulter, à laisser vos idées, vos messages.....

<http://www.siploudiry.fr/secteurjeunesse>



LA ROCHE-MAURICE - ATELIER CREATIF:

le samedi matin, de 10H à 12H(un samedi sur deux)

Meuble design en carton, scrapbooking, déco, perles, pâte fimo



LE TREHOU-HIP-HOP

Le samedi matin, de 10H30 à 11H30(un samedi sur deux)

Initiation au Hip-HOP avec Marine (salle polyvalente)

BULLETIN TRIMESTRIEL

ASSOCIATION FAMILLES RURALES - MAISON DES JEUNES

Édition de septembre 2010 N°11



**A noter ! Vacances de la Toussaint
du 25/10 au 02/11**

Inscription avant le mercredi 20 octobre:
Thème des vieux métiers

(programme à suivre)

L'accueil de loisirs à La MAISON DES ENFANTS

c'est :

Pendant les vacances d'été :

L'Afrique => Initiation par Rock Dédégbé à la percus et à la danse avec la maison des jeunes, découverte de la culture en lien avec le festival SABANA.

A la rentrée :

Récolte des patates avec Marie Thérèse et Henri Toullec, visite aux vaches, et cueillette de mûres pour faire de la gelée.

Au programme des mercredis :

Les enfants de 3 à 6 ans : animations sur les animaux de la ferme, création d'une mini ferme, visite d'une ferme pédagogique au Conquet (la traite, la basse-cour, les lapins, les poussins, et fabrication de pain...). Et pourquoi pas accueil de petits poussins à la Maison des Enfants... Continuité du projet potager avec les anciens de La Martyre.

Les plus de 6 ans sont à la recherche de l'histoire des bâtiments de la Maison des Enfants de Kerbruck (recherche de photos de l'école, de la garderie avant, de témoignages,...) pour la réalisation d'une exposition, avec découverte du tirage photo argentique. Ils ont également commencé une correspondance avec un centre du bord de mer.

Accompagnement à la scolarité : reprise le **lundi 18 octobre**. Tous les lundis et jeudis soir.

Pour l'instant, cet accompagnement est proposé aux enfants scolarisés sur le Plateau (du CP au CM2), mais il peut aussi s'adresser à des jeunes de 6ème qui veulent profiter de notre aide. Egalement, si vous souhaitez étoffer notre groupe de bénévoles venez nous rencontrer, juste besoin de patience avec les enfants et de temps.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de cet accompagnement, nous prévoyons très bientôt (avant les vacances de la Toussaint) une soirée débat avec la participation d'Hélène Bidard (psychologue clinicienne à Parentel).

PIROUETTE 2010/2011(hors vacances scolaires)

Eveil corporel avec Sandrine Gouzien tous les mardis à Ploudiry du 28/09/10 au 14/12/10.
Eveil musical avec Ronan Bodénès tous les jeudis à La Martyre du 13/01/11 au 31/03/11.
Eveil aux sens avec Sylvie Kervestin tous les mardis à La Martyre du 5/04/11 au 28/06/11.



PASSERELLE

Après midi = 4€; sortie = 6,50€ et Adhésion = 10€

dates	activités	lieux
Mercredi 29 septembre	Costumise ton Tee-Shirt Apporte ton tee-shirt //13h30 - 17h00	La Martyre salle multifonction
Mercredi 13 octobre	Rallye Photos 13h30 - 17h00	Ploudiry Maison des jeunes
Mardi 26 octobre	Patinoire (apporte ton pique-nique) 13h30 - 17h00	Rendez vous à La Martyre salle multifonction
Vendredi 29 octobre	Préparation BAL DES SORCIERES en collaboration avec la Maison des jeunes 10h00 - 17h00	Rendez vous à La Martyre salle multifonction
Mercredi 17 novembre	Jeux télé 13h30 - 17h00	La Martyre salle multifonction
Mercredi 15 décembre	Goûter Presque Parfait 13h30 - 17h00	Ploudiry Maison des jeunes

Modalités d'inscriptions : avant le lundi 12h00.

INFO !

Avec Familles Rurales les consommateurs deviennent consommateurs

Vous avez un problème de téléphonie, vous envisagez de proposer un logement à la location, des travaux ne respectant pas le devis

Des consommateurs bénévoles, formés par Familles Rurales, se tiennent à votre disposition.

Ils vous renseigneront sur tous vos droits et démarches à suivre pour tous les actes de la vie quotidienne.

Les permanences ont lieu les 1er et 3ème vendredi du mois de 14h à 17h au 15, rue Gaston Planté 29850 Gouesnou (zone de kergardec) **tel 02.98.33.30.70**

fede.finistere@famillesrurales.org

INFORMATIONS DIVERSES



La Gendarmerie de LANDERNEAU communique

Chaque année la gendarmerie nationale propose, aux jeunes filles et garçons âgés de 18 à 36 ans, un métier différent au sein d'une institution séculaire résolument tournée vers l'avenir. Ils pourront alors intégrer une force humaine s'appuyant sur la polyvalence et les compétences de ses 100.000 hommes et femmes chargés de mener à bien les nombreuses missions qui lui sont dévolues.

Pour l'année 2010-2011, la Gendarmerie nationale propose les postes suivants :

- Officiers
- Sous-officiers
- Volontaires
- Spécialistes
- Réservistes

La diversité des emplois que nous proposons et les critères de sélection sont de nature à répondre aux préoccupations d'orientation de nombreux jeunes.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les Gendarmes ETIENNE ou DEJONGHE à la Brigade de Gendarmerie de LANDERNEAU TPH 02 98 85 00 82 ou vous présenter à nos bureaux Rue Henri Dunant à LANDERNEAU.



Document d'orientations générales

Une réunion de présentation du projet de Document d'Orientations Générales (DOG) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Brest se tiendra le **jeudi 14 octobre à 18H, salle plénière, Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest à Landerneau**

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) vise à doter le pays de Brest d'un document d'urbanisme et d'aménagement stratégique pour les 20 prochaines années et à coordonner les politiques publiques touchant à l'urbanisation, la protection des paysages et des espaces naturels, les déplacements, le développement économique, l'urbanisme commercial, le littoral...

Après l'adoption du projet politique – le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)- suite à la concertation et à la réunion publique de présentation faite à la Communauté de communes le 9 mars 2009, les élus du pays de Brest en charge du pilotage de ce projet ont travaillé durant une année à la traduction concrète des objectifs du PADD dans un document d'orientations générales, qui une fois approuvé sera opposable aux documents d'urbanismes locaux.

Un projet de document a été adopté par les élus du comité syndical du pays de Brest le 1^{er} juillet 2010. L'objectif de la réunion est de vous présenter ce document et d'engager le débat sur de nombreux thèmes qui touchent à l'avenir de nos territoires. Cette réunion est aussi un moment réglementaire de la concertation publique autour de ce projet.

Par ailleurs, une exposition sur ce projet de SCoT aura lieu à la Maison des Services Publics à Landerneau du 21 septembre au 22 octobre.

Le projet de Document d'Orientations Générales est disponible sur simple demande à la Communauté de communes, pour un envoi mail, CD ou papier (120 pages illustrées de cartes) ou au téléchargement sur le site internet du pays de Brest (<http://www.pays-de-brest.fr/>) – rubrique « SCoT » - document à télécharger – Document d'Orientations Générales).

Prendre connaissance du document complet avant la réunion du 14 octobre est un gage d'échanges de qualité et de transparence. En effet, une fois ce document définitivement applicable à toutes les communes, il sera trop tard pour en discuter les termes.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi

CREATION D'UN POSTE d'AGENT ADMINISTRATIF ENTRE LES COMMUNES DE LA MARTYRE et SAINT-ELOY : 35 heures hebdomadaires

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) a pour objectif de favoriser l'insertion des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et sociales dans un emploi du secteur non marchand.

Ce contrat, signé entre la commune, la personne concernée et l'Etat, financeur à hauteur de 90%, se déroule sur une durée de 12 mois non renouvelable.

Les missions principales seront : assurer des travaux de secrétariat, accueillir du public, constituer des dossiers administratifs et demandes de subventions, assurer la rédaction du bulletin municipal, effectuer des travaux informatiques, archiver, participer à la promotion touristique ...

Le Maire s'est rapproché de la commune de Saint-Eloy pour partager le poste. Celle-ci prendrait 20 h/semaine et La Martyre 15 h. Ce poste serait à pourvoir en début d'année prochaine.

Si vous êtes intéressé, se rapprocher de Pôle emploi pour savoir si vous remplissez les conditions d'emploi.

Les aides financières : le microcrédit personnel à la Croix-Rouge Française

La délégation Landerneau de la Croix-Rouge Française met en place un nouveau service.

Le microcrédit personnel a non seulement vocation à faciliter l'insertion des personnes mais également à lutter contre le phénomène d'exclusion bancaire.

Il vient réparer une injustice dont sont victimes les personnes en situation de précarité : l'impossibilité pour elles d'avoir accès à un crédit personnel à un taux modéré.

L'objectif est donc d'aider les emprunteurs à s'insérer ou à se réinsérer professionnellement et socialement et/ou à faire face à un accident de la vie, en finançant un projet personnel.

Le microcrédit personnel c'est un faible montant sur une faible durée avec un taux d'intérêt encadré et modéré et un suivi personnalisé par les bénévoles de la Croix-Rouge Française.

Permanences sans rendez-vous :

le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00
à la délégation locale de la Croix-Rouge française à Landerneau (allée des haras)
derrière le lycée de l'Elorn en haut de la rue du gaz.

Contact: microcredit.crf.landerneau@hotmail.fr ou 02 98 85 01 10 aux heures de permanence.

Vestiboutique

Horaires d'ouverture :

Les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Braderie organisée tous les 15 jours de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30





TELETHON

Pêche à la
ligne

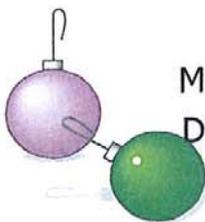


**COMME TOUS LES ANS , NOUS PRÉPARONS LE MARCHÉ DE
NOËL , ET NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE.**

**NOUS SOMMES DONC PRENEUR DE PELUCHES, JOUETS,
PETITS CADEAUX (MAC DO OU AUTRES...)
VOTRE SOUTIEN NOUS EST
PRÉCIEUX ET PERMET LA
REUSSITE DU TELETHON.**

MERCI DE BIEN VOULOIR LES DEPOSER A LA MAISON
DES ENFANTS A LA MARTYRE OU DANS VOS MAIRIES

RESPECTIVES.



MERCI A VOUS

LE COMITE ORGANISATEUR

L'association Relais travail communique

Elle propose une prestation « nettoyage et entretien des tombes » pour la période de la Toussaint.

Le forfait de base comprend le nettoyage complet de la sépulture ainsi que le désherbage.

Des prestations annexes sont également possibles.

L'association propose une intervention ponctuelle pour la Toussaint et, également, un forfait d'entretien à l'année.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Relais-Travail au :

02 98 21 71 44.

A l'intention des demandeurs d'emploi qui peuvent assurer des remplacements, des petits travaux comme du jardinage, ménage, repassage, entretien, réparations simples, manutention, secrétariat, garde d'enfants de + de 3 ans...

A l'intention des particuliers qui ont besoin de main d'œuvre pour des petits dépannages rapides, des travaux intérieurs comme la peinture, la tapisserie, des travaux extérieurs comme dans le jardin la taille, la tonte ou l'entretien, la manutention, le déménagement, pour l'amélioration de votre environnement....

Un numéro de téléphone : 02 98 21 70 44,
une adresse : 1 bis rue Gaston de l'Hôpital à Landerneau.

L'AFI communique

L'Association Formation et Insertion a pour mission le recrutement et l'insertion des personnes handicapées dans le milieu du travail. A ce jour, l'association compte comme partenaires de grandes entreprises qui recrutent.

Pour contacter l'AFI :

4 rue de Jegu – 22210 Le Cambout –

Tél. : 06 99 93 67 02

Site : www.afi-bretagne.org

Mél. : afi.association@yahoo.fr

Horaires de la CAF

Maison des services publics, 59 rue de Brest à Landerneau.

Les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Besoin d'informations : allo CAF 0 820 25 29 10 ou internet : www.caf.fr

CLIN D'ŒIL DU DERNIER TRIMESTRE



LA FETE DU CHEVAL organisée par les Cavaliers du Plateau s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2010 à La Martyre